



Projet de réhabilitation des digues de la presqu'île d'Ambès

Réunion de proximité de Saint-Vincent-de-Paul

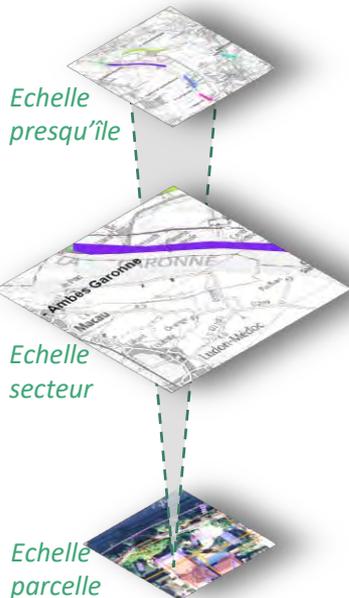
6 octobre 2023

INTRODUCTION

> Bernard ABDALLAH, adjoint Délégué à l'urbanisme, port, digues, jalles, marais, vie économique, agriculture, environnement et finances

Les objectifs de la rencontre de proximité

À l'échelle des secteurs concernés par le projet



Présenter la (les)
solution(s) techniques
retenue(s) pour le
secteur étudié



Recueillir votre
perception globale sur
le projet



Nourrir la réflexion
d'après votre vision
d'utilisateurs et de
riverains

PROGRAMME DE LA RENCONTRE

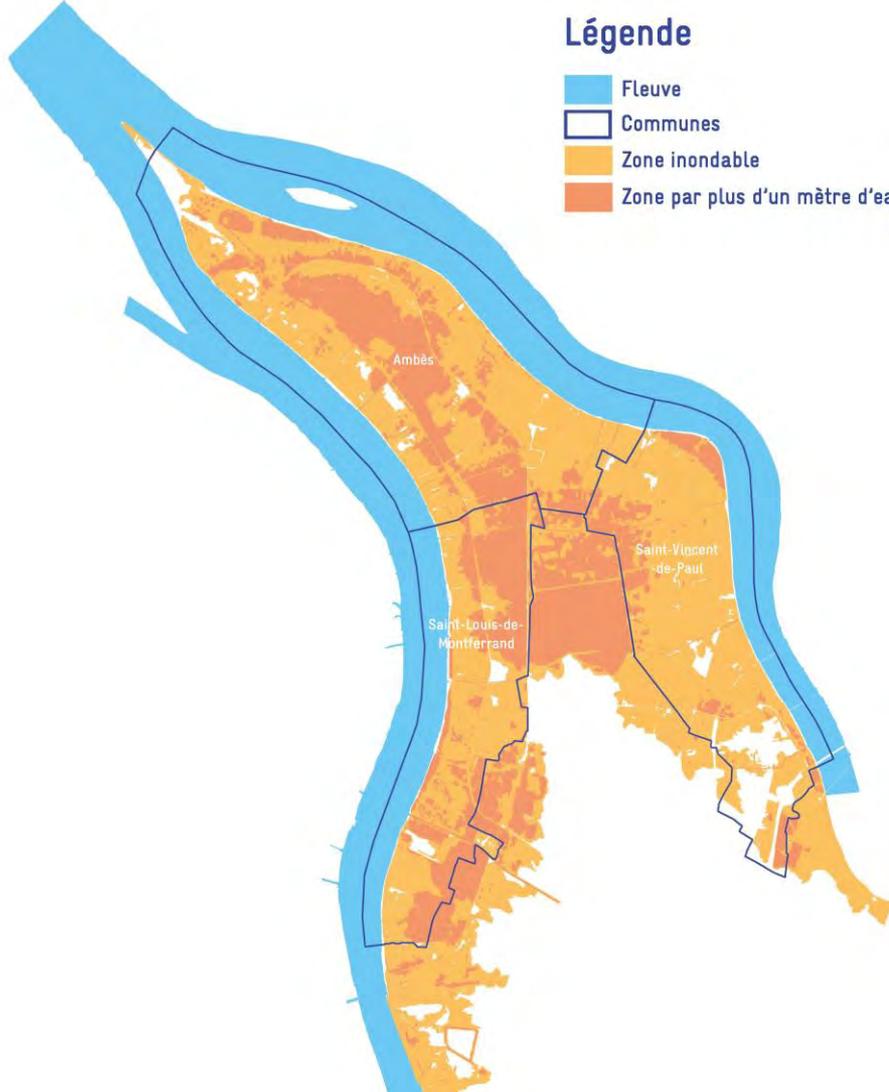
- > **Le contexte du projet** (5 minutes)
- > **Le projet de réhabilitation des digues** (10 minutes)
- > **Les solutions techniques retenues pour le secteur** (15 minutes)
- > **Temps d'échanges** (15 minutes)
- > **Temps participatifs** (60 minutes)



Rappel : le contexte du projet

Légende

-  Fleuve
-  Communes
-  Zone inondable
-  Zone par plus d'un mètre d'eau

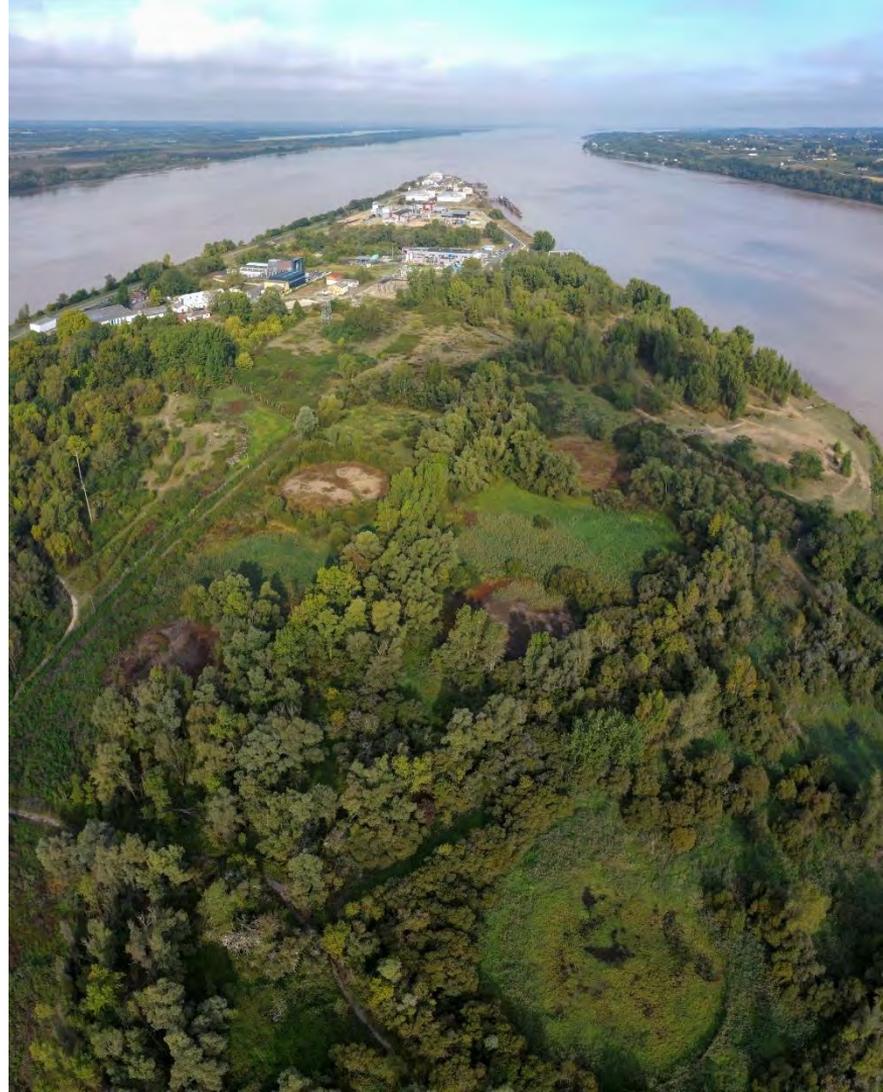


Un territoire vulnérable face au risque inondation

- **Confluence des deux fleuves** Dordogne et Garonne
- Un des **territoires les plus vulnérables** au risque inondation sur la métropole de Bordeaux
- Exposé au phénomène d'inondations **fluvio-maritimes**

Les digues : première ligne de défense contre les aléas de la nature

- Le territoire de la presqu'île comptabilise **32 kilomètres d'ouvrages** construits dans les années 50
- Aujourd'hui vieillissantes, les digues ont besoin d'une **réhabilitation à la hauteur des enjeux pour garantir la sécurité de la presqu'île et de ses habitants**



Les enjeux et objectifs du projet

Mettre en œuvre la stratégie GEMAPI* pour anticiper les enjeux du changement climatique :

- Renforcer la protection de notre territoire
- Assurer la sécurité collective des habitants, des entreprises et des espaces naturels
- Améliorer le fonctionnement hydraulique de la Presqu'île



- Réparer et renforcer les ouvrages vieillissants
- Réduire le risque de rupture lors d'évènements climatiques forts
- Allonger la durée de vie des digues
- Permettre l'entretien des ouvrages

*Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Le calendrier prévisionnel du projet

2023

Etudes préalables
Phase de conception
détaillée et d'élaboration des
dossiers réglementaires



Consultation
volontaire
des citoyens

2nd semestre 2024

Enquête publique,
consultation des entreprises



Consultation volontaire
(et réglementaire) des
citoyens

1^{er} semestre 2024

Instruction réglementaire,
Elaboration du dossier de
consultation des entreprises

2025

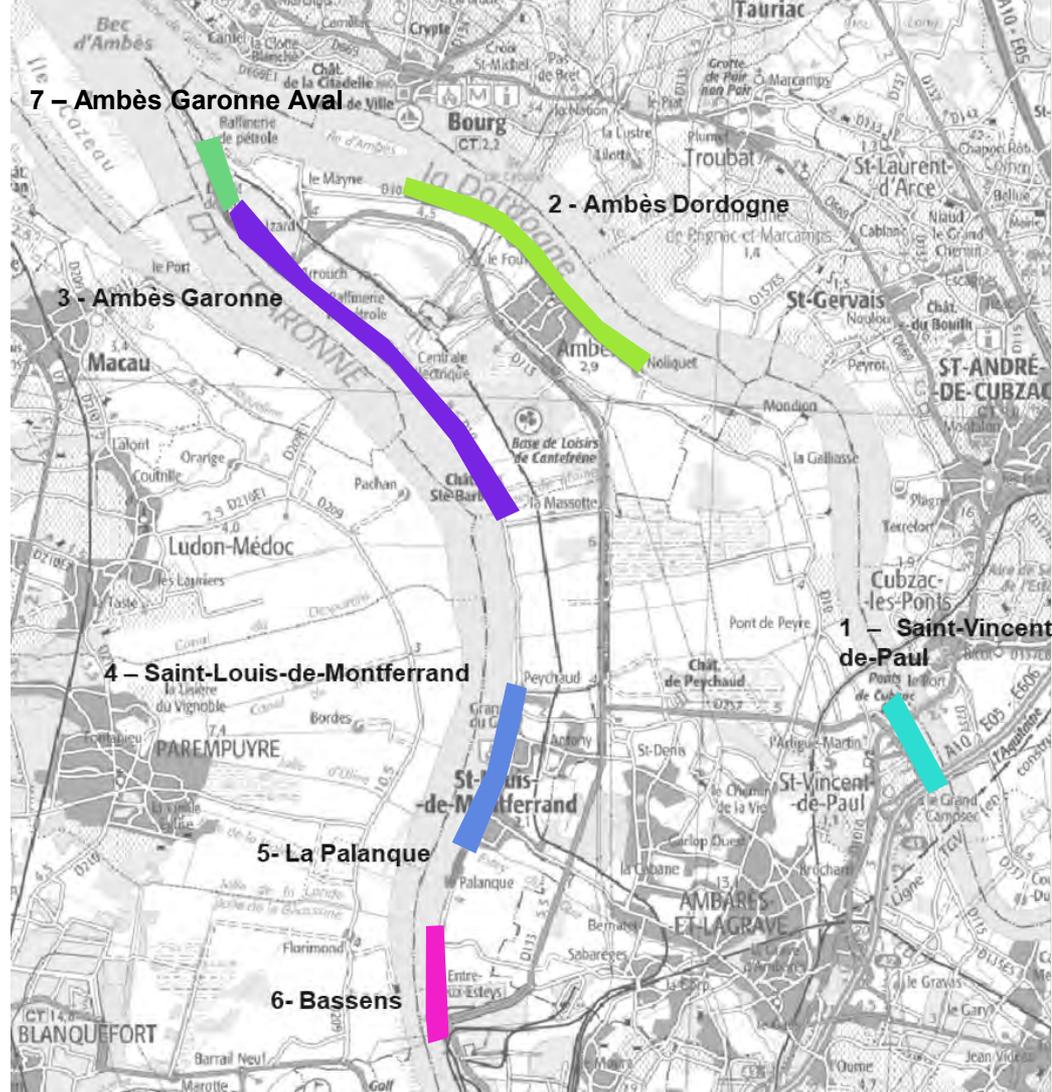
Démarrage des
travaux

Le coût du projet : 35 Millions d'euros

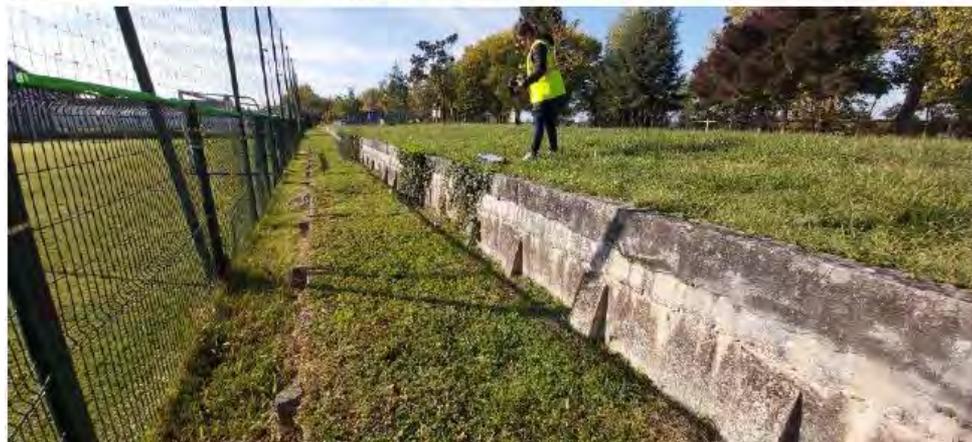
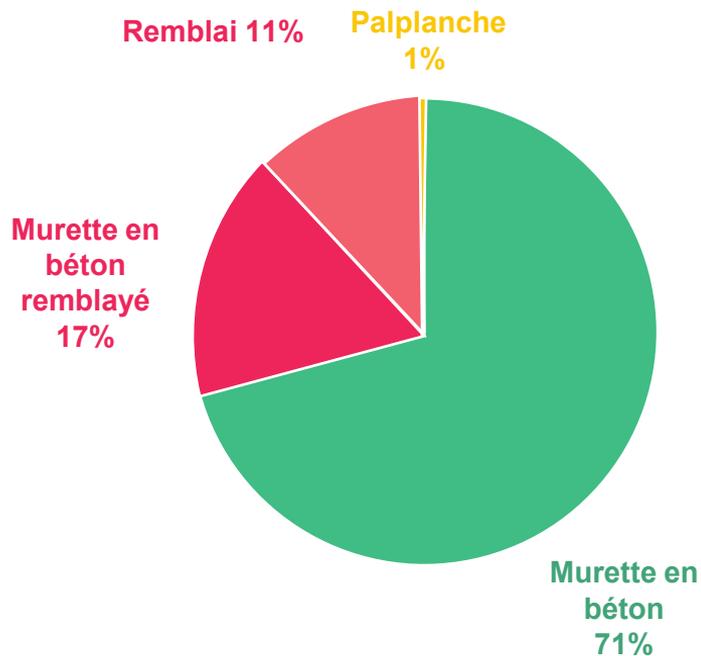
Les secteurs concernés par le projet

Le projet concerne 17 kilomètres de digues.

-  1 - Saint-Vincent-de-Paul
-  2 - Ambès Dordogne
-  3 - Ambès Garonne
-  4 - Saint-Louis-de-Montferand
-  5 - La Palanque
-  6 - Bassens
-  7 - Ambès Garonne Aval



Les différents types de digues à réhabiliter



Digue en murette

Les solutions possibles selon la configuration de la digue

Digues le long de
la route
(= 12,5 kilomètres)

Reconstruction de la
digue et création d'un
trottoir

Digues en fond de
parcelle
(= 4,5 kilomètres)

Reconstruction de la
digue avec création
d'une piste carrossable
pour l'entretien

Des objectifs qui conditionnent la forme de l'ouvrage

Pérennité et résistance aux évènements climatiques



Forme de la digue : renforcée et élargie

Résistance à la surverse



Une hauteur qui permet de contenir les phénomènes extrêmes, un ouvrage qui résiste

Durabilité dans le temps et entretien



Création d'une piste pour le passage des véhicules d'entretien

Anticipation du réchauffement climatique



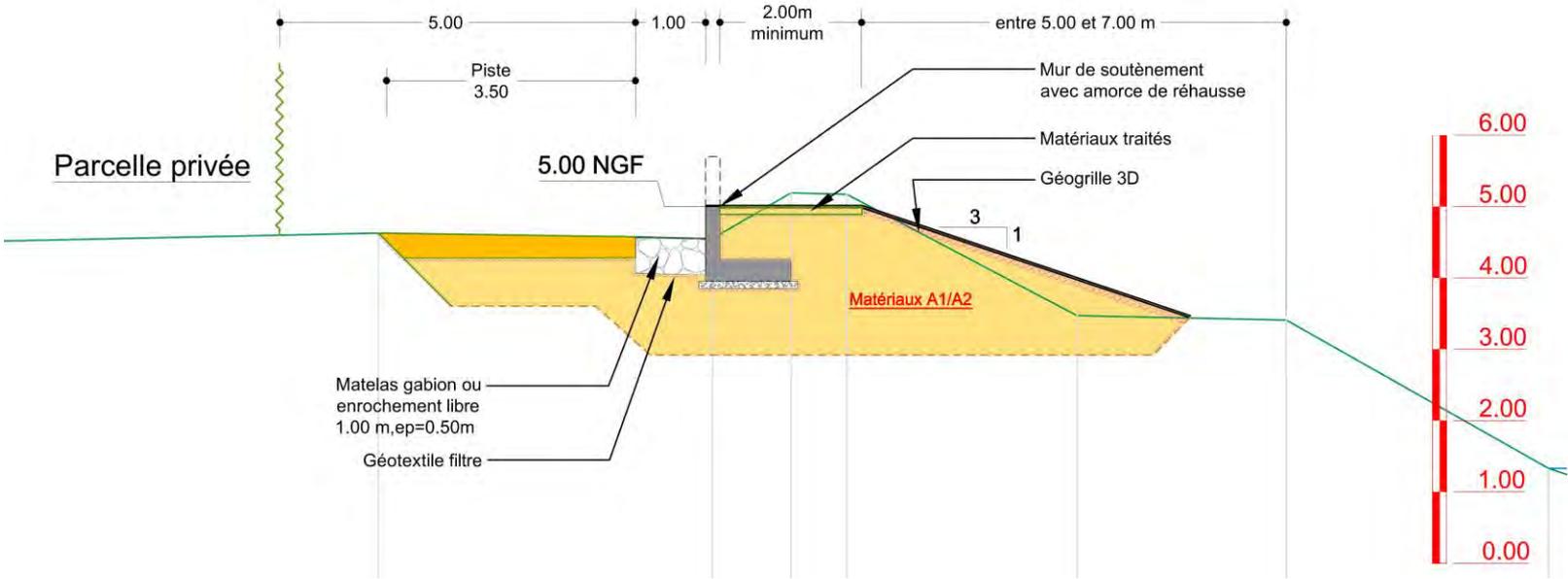
Conception avec une assise solide qui permet la réhausse de l'ouvrage dans le futur



Le secteur de Saint-Vincent-de-Paul



La réhabilitation de la digue : technique du muret



Coupe de principe du projet de muret béton épaulé avec un remblai de terre (source : SETEC)

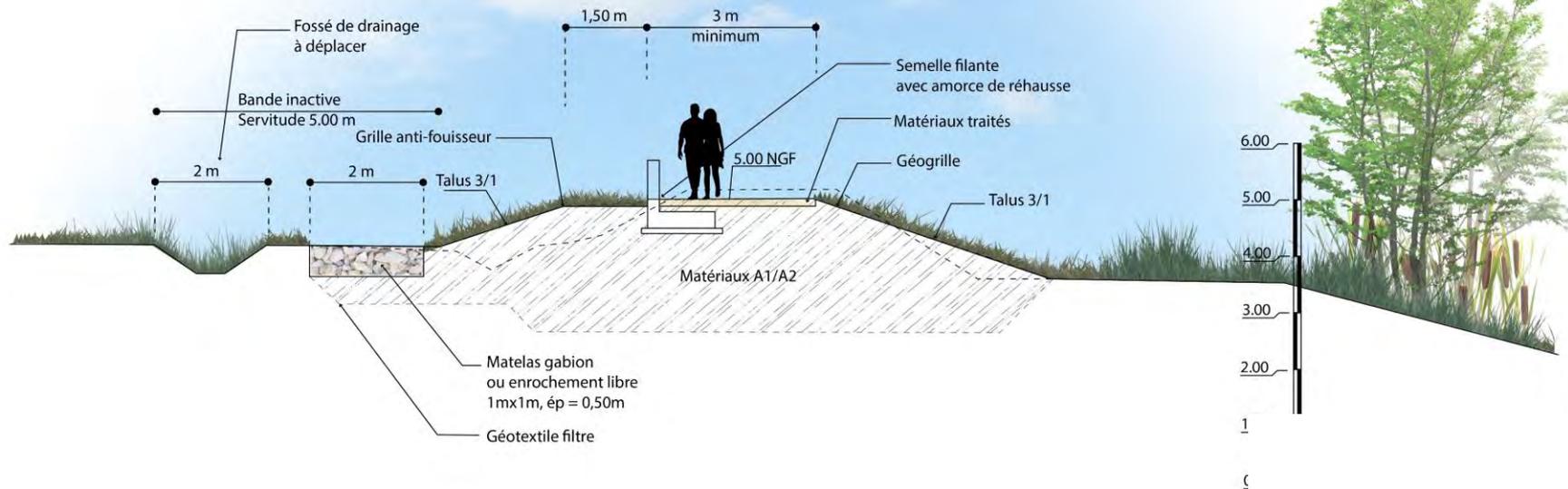


Vue de l'existant – Saint-Vincent-de-Paul



Principe du futur projet : un muret béton épaulé avec un remblai (de terre) (source : CLAP Atelier)

La réhabilitation de la digue : technique du remblai



Coupe de principe du projet de digue en remblai de terre (source : SETEC)



Vue de l'existant – Saint-Vincent-de-Paul

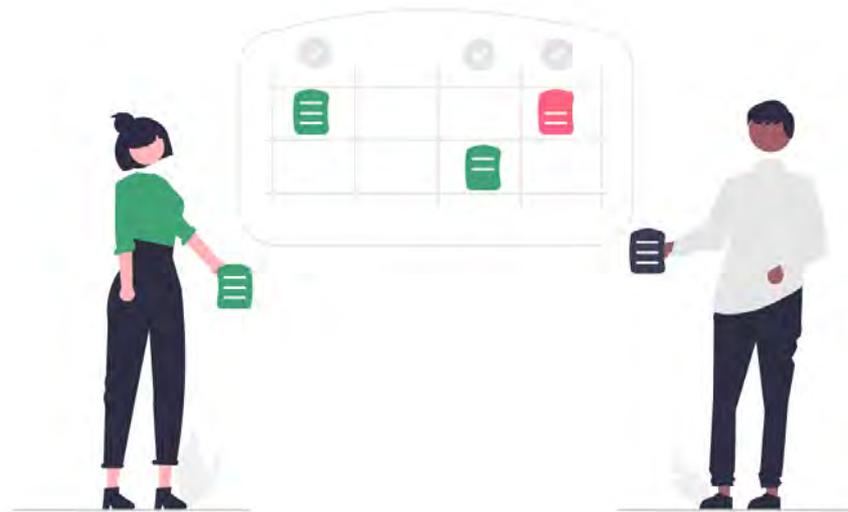


Principe du projet : une digue en remblai de terre (source : CLAP Atelier)



Echanges avec la salle

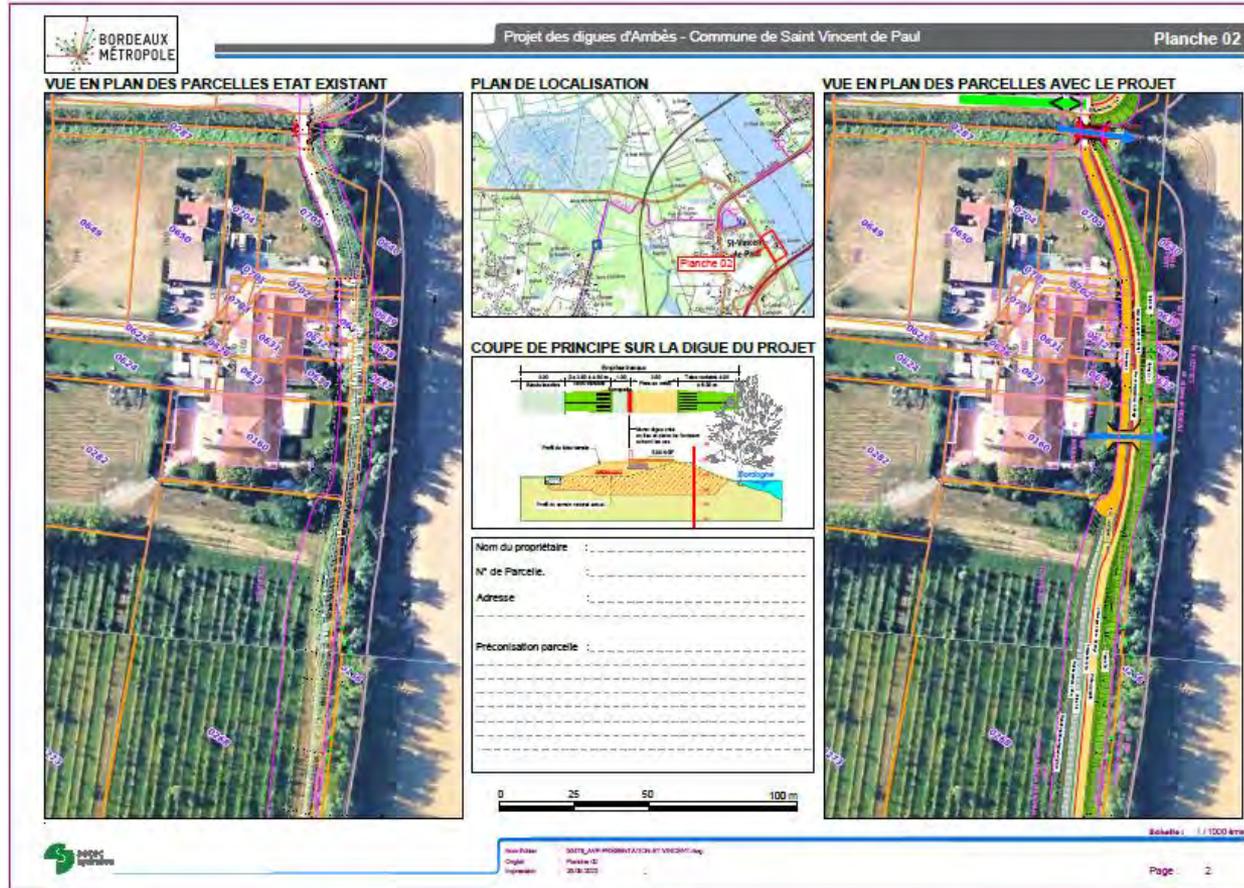
15 min



Temps participatif

45 min

Les supports à votre disposition



Temps participatif

OBJECTIFS

- Recueillir votre perception globale sur le projet de réhabilitation des digues
- Recueillir vos observations et vos commentaires d'après votre connaissance du terrain



45 min



En sous-groupe
par sous-secteur



Compléter et annoter
les supports

Temps participatif



45 min

Le cadre de questionnement

- 1 **Quelle est votre perception générale sur le projet ?**
- 2 **Quels sont les commentaires et observations à faire remonter pour votre secteur ?**
- 3 **Quel est votre avis sur les conditions d'accès à la digue ?**

Temps participatif

Commentez, annotez les supports à votre disposition

Accès, clôtures

Observation 1
Observation 2

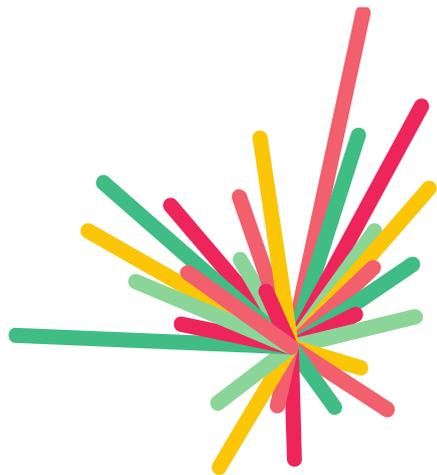
Perception du projet

Commentaires et observations

Support général de contribution

Merci à toutes et tous pour votre participation !

Prochain rendez-vous de la consultation : les permanences itinérantes



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**